

Depuis

une quarantaine d'années, l'Education relative à l'Environnement (ErE) s'est déployée dans le monde et en Fédération Wallonie Bruxelles, en réponse à la détérioration de l'environnement, à l'épuisement des ressources, à la mise en danger de la qualité de vie et de la santé et au fossé grandissant entre l'homme et la nature. Malgré les efforts menés, notamment en matière d'ErE, la situation s'aggrave.

L'ErE pourquoi ?

Chaque jour, l'interconnexion des enjeux sociaux, environnementaux et économiques - piliers du Développement Durable - se révèle plus évidente. L'ErE n'a de cesse d'interroger et de relier ces enjeux afin de contribuer à une véritable transition vers un monde plus juste, plus solidaire et plus responsable.

Bien plus qu'une éducation thématique, l'ErE s'inscrit davantage dans une éducation globale, systémique, qui, tout au long de la vie, forme à l'éco-citoyenneté tant au plan personnel qu'à l'échelle des communautés.

L'ErE c'est quoi ?

Sur le terrain, cela se traduit par des démarches d'information, de sensibilisation, de formation, de mobilisation et d'émancipation des citoyens. Eau, mobilité, consommation, alimentation, énergie, climat, déchets, Développement Durable, nature, biodiversité, milieu de vie... sont autant de portes d'entrées pour aborder de manière systémique les enjeux du monde dans lequel nous vivons.

L'ErE c'est qui et comment ?

Ancrée en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ErE concerne près de **300 organisations et un millier d'animateurs et formateurs** professionnels et bénévoles. Ils s'appuient sur des pédagogies variées et complémentaires et sur un panel d'interventions : animations, campagnes, classes de découverte, formations, accompagnements de projets, visites de terrain, fermes d'animation, éco-musées, spectacles...

Chaque année, ce sont ainsi des **dizaines de milliers d'enfants et d'adultes**, de tous milieux, qui ont l'occasion de vivre des expériences en contact avec la nature et l'environnement, de s'informer, s'interroger, prendre conscience des enjeux, débattre, contribuer à la recherche de solutions, participer à des projets, s'impliquer comme éco-citoyen.

20 propositions

Relativement reconnue et encouragée, l'ErE doit davantage faire l'objet d'une stratégie ambitieuse, articulée entre les différents niveaux de pouvoir concernés et concertée avec le monde associatif, pour devenir un véritable moteur de transition sociale et écologique.

C'est ce à quoi veulent contribuer les 20 propositions présentées dans ce document, issues d'un débat organisé avec la centaine d'associations membres du Réseau IDée.

« Au plan personnel, l'éducation relative à l'environnement vise à construire une " identité " environnementale, un sens de l'être-au-monde, une appartenance au milieu de vie, une culture de l'engagement.

À l'échelle des communautés, puis à celle de réseaux de solidarité élargis, elle vise à induire des dynamiques sociales favorisant l'approche collaborative et critique des réalités socio-écologiques et une prise en charge autonome et créative des problèmes qui se posent et des projets qui émergent. »

Extrait de la conférence « L'Education relative à l'Environnement. Opportunités et défis. Vers une éducation écocitoyenne ». Lucie Sauvé - 22 octobre 2013 - www.assises-ere.be/4jours/traces

A. L'ErE pour tous et tout au long de la vie

L'ErE concerne tous les champs éducatifs, formels et non formels. Elle doit davantage être accessible à tous, partout, et pour ce faire, il convient de renforcer les collaborations avec tous les acteurs concernés.

Dans les écoles, de nombreuses initiatives sont menées. Une enquête (Assises 2011) a montré que les pratiques d'ErE à l'école ont pour effets favorables de donner du sens aux apprentissages, de motiver les jeunes et les enseignants, et de s'inscrire dans une éducation citoyenne. Toutefois, elles méritent d'être davantage encouragées par des dispositifs facilitant la continuité, la coordination, l'approche systémique, et par des contenus permettant d'outiller les jeunes à penser le monde dans lequel ils vivent. La formation initiale et continue des enseignants doit certainement être investie en vue d'atteindre de tels objectifs.

Au-delà du cadre scolaire, tous les champs éducatifs gagneraient à prendre en compte les relations au milieu de vie, à la nature et à la gestion des ressources, car ce sont autant de leviers du développement personnel et social. Un effort est ainsi mené depuis quelques années par les acteurs de l'ErE pour nouer des liens et des collaborations avec des acteurs éducatifs issus de l'éducation permanente, du travail social et de la jeunesse, notamment pour contribuer à l'émancipation de tous les publics et en particulier des plus fragilisés, premières victimes des inégalités environnementales. Il est indispensable d'encourager le décloisonnement de nos actions éducatives et de favoriser les alliances entre partenaires aux spécificités et compétences complémentaires.

Enfin, on peut observer la multiplication de formations et de modules liés à l'environnement dans différentes orientations de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur. Il n'existe pas d'état des lieux de la situation permettant d'assurer, ou non, que l'ensemble des formations concernées sensibilisent et forment les jeunes et les travailleurs aux dimensions environnementales et de développement durable.

Propositions :

- 1** Favoriser l'ErE tout au long du parcours scolaire des élèves, en facilitant notamment les approches participatives et interdisciplinaires qui y sont associées. Accorder une attention particulière au point relatif à l'ErE à l'école, qui figurera au sein du rapport général de l'Inspection dans les établissements scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles 2013-2014.
- 2** Former les enseignants et futurs enseignants à pratiquer l'ErE à l'école. Mettre en place un groupe de travail à cet effet dans le cadre de la refonte de la formation initiale des enseignants.
- 3** Renforcer la **gestion environnementale des lieux éducatifs** (enseignement, formation, culture) en poursuivant et en développant des programmes de soutien (notamment Plage et Ureba), en y associant des démarches participatives, et en s'appuyant sur l'accompagnement pédagogique des acteurs d'ErE.
- 4** Offrir l'**accès aux outils d'ErE** sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en renforçant la mise en réseau des acteurs de l'ErE et des centres de documentation.
- 5** Encourager les **partenariats** entre les acteurs de l'ErE et l'ensemble des acteurs éducatifs, formels (écoles) et non formels (secteur socio-culturel), notamment par des dispositifs de financement appropriés.
- 6** Faire l'état des lieux et inscrire, lorsque ce n'est pas fait, la gestion et l'approche systémique de l'**environnement et du Développement Durable au cœur de toutes les formations**, supérieures, professionnelles et de réinsertion socio-professionnelle.
- 7** Soutenir la **formation et la recherche en ErE**, en intégrant la recherche en ErE dans la Stratégie de Recherche du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en mettant en place une chaire interuniversitaire en ErE, et en finançant des recherches-actions menées par les acteurs de l'ErE.
- 8** Inspirer et s'inspirer des pratiques et **politiques d'ErE-DD au niveau international** en favorisant les échanges de pratiques et de réflexions, institutionnels et de terrain, au niveau fédéral, européen et international.

B. Des stratégies d'ErE concertées et coordonnées

Une particularité de l'ErE est de se situer à la croisée de compétences régionales et communautaires. Elle concerne ainsi de nombreuses compétences :

- sur le plan régional : environnement, nature et biodiversité, mobilité, énergie, aménagement du territoire, développement durable, déchets, patrimoine, eau, alimentation, santé environnementale, infrastructures scolaires...
- sur le plan communautaire : enseignement, formation, éducation permanente, jeunesse, culture, promotion de la santé (bientôt régionale), action sociale...

Des moyens et des outils se sont développés ces dernières décennies. Il s'avère aujourd'hui crucial de définir, lorsque ce n'est fait, une stratégie d'ErE à chaque niveau de compétence et de les articuler entre elles en vue d'améliorer la continuité, la cohérence et la pertinence, tout en veillant à susciter la créativité et la vision prospective.

De telles stratégies gagnent à s'appuyer sur une analyse de l'existant et des besoins, à prendre en compte des délais permettant d'orienter les programmes d'activités des associations et des partenaires et à se laisser du temps pour s'implanter.

Concertées avec le monde associatif et tous les acteurs concernés, ces stratégies doivent garantir la liberté et la diversité associative, favoriser l'échange de compétences, la mise en commun des moyens et la créativité.

Propositions :

- 9** Désigner une **personne de référence en matière d'ErE dans chaque cabinet ministériel** gérant des politiques et octroyant des subsides se rapportant à l'Education relative à l'Environnement.
- 10** Soutenir et renforcer les **cellules existantes chargées de l'ErE dans les administrations**, et en développer au sein des autres administrations concernées par l'ErE.
- 11** **Concevoir et évaluer une stratégie d'ErE concertée** avec le monde associatif pour chaque compétence régionale et communautaire.
- 12** **Coordonner** les politiques régionales et communautaires par des dispositifs de collaboration entre les cabinets et les administrations et avec le monde associatif.
- 13** En matière d'enseignement, poursuivre et renforcer l'**Accord de coopération d'ErE-DD** à l'école (www.coopere.be) et le Groupe de travail transversal des **Assises de l'ErE-DD à l'école** (www.assises-ere.be).
- 14** Encourager la **circulation et la mise à disposition de toutes les publications** d'ErE réalisées dans le cadre de financements publics, tout en garantissant le respect de leur utilisation, notamment en les inscrivant sous licence Creative Commons.

C. Du financement et des emplois pour les associations d'ErE

Face à la crise, le secteur de l'ErE voit ses budgets stagner voire diminuer ces dernières années, alors que les coûts augmentent. Cela se traduit par une diminution des moyens, la précarisation de l'emploi, voire des pertes d'emplois, alors que la demande des publics est grandissante dans tous les domaines, que ce soit dans celui de l'enseignement, du socio-culturel, de l'insertion sociale, ou de la formation-emploi. Garantir l'accès à des activités d'ErE à tous les publics et en particulier aux publics fragilisés impliquent des moyens appropriés.

Pour faire vivre une stratégie d'ErE, des moyens structurels doivent être garantis au monde associatif. Une Ordonnance et un projet de Décret visent à stabiliser le financement d'associations environnementales en Région bruxelloise et en Wallonie. Ceux-ci, ainsi que le Décret relatif aux CRIE (Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement), sont une forme de reconnaissance de l'objet social et du travail d'une grande partie des associations, petites et grandes. On ne peut que se réjouir de telles dispositions, d'autant plus si elles peuvent réduire les concurrences et favoriser les concertations entre les associations.

L'ErE est un domaine d'activités relevant en grande partie du secteur socio-culturel. L'intérêt d'y travailler est très présent, notamment de la part de jeunes qualifiés et peu qualifiés, ainsi que de personnes souhaitant réorienter leur vie professionnelle. Améliorer l'accès à de tels emplois formatifs et valorisants au service de la société mériterait un soutien particulier.

Enfin, l'ErE est un outil complémentaire à toute mesure législative, économique, technique ou technologique qui vise une amélioration de l'environnement et du développement durable et doit à ce titre figurer dans tous les programmes qui y sont liés.

Propositions :

- 15 Appliquer et poursuivre l'application des dispositifs **de reconnaissance et de subvention** du « Décret relatif à la reconnaissance et au subventionnement structurel des associations environnementales » en Wallonie et de « l'Ordonnance visant le financement des associations » en Région de Bruxelles-Capitale. Préciser les modalités de reconnaissance et d'évaluation du décret wallon en **concertation avec les associations**. Dans ces deux dispositifs légaux, veiller à donner accès à la reconnaissance et aux subsides à **toute association dont le siège social est établi en Fédération Wallonie-Bruxelles** et qui exerce ses activités dans la Région concernée, et adapter l'Ordonnance bruxelloise en ce sens.
- 16 Préciser les modalités de reconnaissance et d'évaluation du décret wallon en **concertation avec les associations**.
- 17 **Ajuster les montants des subsides alloués** aux associations d'ErE en adéquation avec l'augmentation des coûts salariaux liés au respect des obligations légales que sont l'indexation des salaires, les barèmes et l'ancienneté, ainsi qu'avec l'augmentation du coût de la vie (index santé).
- 18 **Accélérer les délais et simplifier les procédures** d'octroi et de liquidation des subsides de manière à diminuer le recours aux crédits bancaires.
- 19 **Développer l'emploi** dans le secteur de l'ErE, pour donner accès à des emplois motivants et valorisants, notamment auprès des jeunes : par l'augmentation des budgets alloués aux associations ; en incluant cette mesure dans les Programmes et Plans Stratégiques d'Environnement, de Développement Durable, de Citoyenneté... (Plan Marshall, Alliance Emploi-Environnement, etc.) ; par des dispositifs d'activation de l'emploi (ACS, APE, Maribel, ...).
- 20 **Faciliter l'accès aux détachements et aux congés pédagogiques d'enseignants** auprès des organisations d'Education relative à l'Environnement pour la conception et l'évaluation d'outils, d'activités et de formations en ErE destinés à l'école.

Organisations membres du Réseau IDée s'associant aux 20 propositions

Adalia ● Adesa ● Administration communale de Amay ● APERe - Association pour la Promotion des Energies Renouvelables ● Apis Bruoc Sella ● Aquascope Virelles ● ARAU - Atelier de Recherche et d'Action Urbaines ● Aves ● CAP Patrimoine pour Tous ● Centre de Dépaysement et de Plein Air de Wellin ● Centre de Dépaysement et de Plein Air - La Roseraie ● Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi - Thuin ● Centre Nature Orée ● Centre Urbain ● Cercles des Naturalistes de Belgique ● CERES - Centre d'Enseignement et de Recherche pour l'Environnement et la Santé ● CERISE - Centre d'Education Relative aux Interactions Santé et Environnement ● CGé - ChanGements pour l'Egalité ● Cheval et Forêt ● CJB L'Autre Voyage ● Classe Action Nature ● Confédération Parascolaire Hainaut ● COREN - Coordination Environnement ● C-paje ● CRIE d'Anlier ● CRIE de Liège - Education Environnement ● CRIE de Mariemont - CPECN ● CRIE de Modave ● CRIE de Mouscron - Maison Nature de la Vellerie ● CRIE de Spa-Bérinzenne ● CRIE de Villers-la-Ville ● CRIE d'Harchies ● CRIE du Fourneau Saint-Michel ● Cuisine sauvage ● Défi Nature ● Domaine de Mozet - Guides Catholiques de Belgique ● Domaine des Fawes ● écoconso ● Eco - Mobile ● Eco - Vie ● Elea ● Empreintes ● Entente Nationale pour la Protection de la Nature ● Environnement et Découvertes ● Escaut sans Frontières ● Espace Environnement ● Fédération Belge Francophone des Fermes d'animation ● Ferme du Parc Maximilien ● FIEJ - Festival International de l'Enfance et de la Jeunesse ● Foire aux Savoir-Faire ● Fondation Rurale de Wallonie - Assistance architecturale et urbanistique ● Forêt Wallonne ● GAIA Education ● Galilée ● GoodPlanet Belgium ● GRACQ - Les Cyclistes Quotidiens ● Grandeur Nature ● Hypothèse ● IDEF - Lac de Bambois ● Institut d'Eco-Pédagogie ● Institut Eco-Conseil ● Inter-Environnement Bruxelles ● Inter-Environnement Wallonie ● Jeunes & Nature ● Jeunes Schaerbeekoïses au Travail ● Kréativa ● La CITE s'invente ● Le Baluchon ● Le Début des Haricots ● Le Fagotin ● Le Jardin Animé ● Le Jardin des Verts Tiges ● Le Musée de l'Eau et de la Fontaine ● Le Pass (candidat membre) ● Le Petit Foriest - Wolu-Vert ● Les Amis de la Terre ● Les Amis des Animaux ● Les Ateliers de la Rue Voot ● Les Classes de Patrimoine de la Province de Namur ● Les Découvertes de Comblain ● Les Jardins de Pomone ● LRBPO - Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux ● Muséum des Sciences Naturelles - Service éducatif ● Natecom - Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Leval ● Nature et Loisirs - Louis Picalausa ● Nature et Progrès Belgique ● Parc Naturel de la Vallée de l'Attert ● Parc Naturel des Plaines de l'Escaut ● Parc Naturel du Pays des Collines - Service Educatif ● Patrimoine à Roulettes ● PointCulture - Service éducatif ● Préhistosite de Ramioul ● Pro Velo ● Quinoa ● RéAJC - Réseau-Association des Jeunes Consommateurs ● Rencontre des Continents ● Réserves Naturelles - RNOB / Natagora ● Revert ● Roule Ta Bille ● Service provincial d'Education à l'Environnement - Classes de Forêt ● Tournesol - Zonnebloem ● UCL - ScienceInfuse ● ULB - IGEAT - Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire ● ULg - Département Sciences et Gestion de l'Environnement ● UNamur - Atout Sciences ● Vents d'Houyet Académie ● Ville de Mouscron - Cellule Environnement ● Volon'Terre ● WWF Belgique - Service éducatif ●

Les membres à titre personnel : Jean-Michel Lex ● Stéphane Noirhomme ●

Index des **COMPÉTENCES VISÉES** par les 20 propositions du Réseau IDée et de ses membres

Compétences

Propositions

Régional

ENVIRONNEMENT, ainsi que DEVELOPPEMENT DURABLE, EAU, ENERGIE, MOBILITE, NATURE, PROPETE	Toutes et en particulier : 3 - 4 - 5 - 6 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19
AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE	9 - 10 - 11 - 12 - 14 - 19
RECHERCHE	7 - 8 - 19
ACTION SOCIALE	3 - 5 - 12
EMPLOI, FORMATION, PLAN MARSHALL 2.VERT	19
RELATIONS INTERNATIONALES	8

Communautaire

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE, ainsi que PROMOTION SOCIALE	1 - 2 - 3 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 20
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	2 - 3 - 6 - 7 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13
CULTURE, EDUCATION PERMANENTE, ENFANCE, JEUNESSE, PROMOTION DE LA SANTE	3 - 4 - 5 - 10 - 11 - 12 - 17 - 19
BATIMENTS SCOLAIRES	3 - 9 - 10 - 12 - 13
RELATIONS INTERNATIONALES	8

Ce document est également téléchargeable sur

www.reseau-idee.be/memorandum2014



Contact :

Joëlle van den Berg, Secrétaire générale - joelle.vandenberg@reseau-idee.be
Réseau IDée asbl, Information et Diffusion en Education à l'Environnement
266, rue Royale 1210, Bruxelles Tél : +32 (0)2 286 95 70
Mundo N - 98, rue Nanon - Tél : +32 (0)81 39 06 96

www.reseau-idee.be